

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

LANCEMENT OFFICIEL

27 JUIN 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

C'est avec l'ensemble des acteurs du territoire que la Communauté de communes a jeté les bases du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Granville Terre et Mer. C'est avec eux et pour eux qu'elle lance officiellement ce vaste plan d'actions pour manger mieux, plus sain, plus local et plus durable.



• Contexte

Inscrits dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, les Projets alimentaires territoriaux (PAT) répondent à l'enjeu d'ancrage territorial et aux objectifs du Programme national de l'alimentation : justice sociale, gaspillage alimentaire, éducation à l'alimentation. Ainsi, les PAT revêtent :

- Une **dimension économique** : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles
- Une **dimension environnementale** : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique, dont la production biologique, préservation de l'eau et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire
- Une **dimension sociale** : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine



• Genèse du PAT de Granville Terre & Mer - Rappel

2017-2018

• Travail du service Développement économique sur la structuration des circuits courts, en partenariat avec les chambres consulaires : état des lieux de l'offre et de la demande des produits locaux, enquête auprès des acteurs de l'alimentation et élaboration d'un plan d'actions via des ateliers

Adoption d'une Stratégie de développement économique comportant un axe consacré aux produits terre/mer
5 actions définies :
Mettre en place une dynamique de circuits de proximité
Renforcer les liens entre produits de la terre et produits de la mer
Mettre en valeur la qualité des produits
Soutenir et valoriser la filière pêche

Développer et valoriser l'activité agricole.

2020

• Décision des élus communautaires d'élaborer le PAT de Granville Terre et Mer, en y ajoutant les axes de la justice sociale et du respect de l'environnement, grâce à un nouveau diagnostic auprès des différents acteurs de la chaîne alimentaire et la reprise de données du diagnostic agricole (réalisé en 2019 dans le cadre du PLUi)

Inscrit dans son Projet de territoire et dans la logique de plusieurs politiques locales (PRAD, SCoT, PCAET...), le Projet Alimentaire Territorial de Granville Terre & Mer est un projet majeur de la mandature. Sujet éminemment transversal, il répond à la fois aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux.

Février 2022



Labellisation par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, dans le cadre de l'appel à projet du Programme National de l'alimentation 2021/2022. Et obtention d'une subvention de l'État à hauteur de 100000 € (convention en cours de signature) pour la mise en place des actions sur 3 ans.

Pour obtenir la labellisation, il était primordial de répondre à 4 prérequis et 6 critères, attestant la qualité du projet.

• 4 prérequis :

- · le portage du projet
- une démarche collective et partagée



- la prise en compte des objectifs des programmes régionaux, du PRAD et du PNA
- la transversalité de la démarche
- 6 critères de reconnaissance :
- · un diagnostic partagé
- la mise en œuvre d'actions opérationnelles
- ¹ l'engagement des partenaires
- la prise en compte des objectifs du PNA
- · la pérennité du projet
- un dispositif d'évaluation de l'impact du projet

La labellisation PAT est reconnue par les autres ministères et acteurs institutionnels et permet aux professionnels du territoire d'obtenir des financements. GTM a reçu à ce jour :

- 100 000 € de l'État (signature convention avec la DRAAF en cours)
- 18 100 € de l'Europe (fonds Leader) pour la communication (vidéos)





• Une démarche concertée et partagée

La gouvernance du PAT se fait par un comité de pilotage réunissant les principales instances du territoire et les professionnels de l'alimentation, pour enrichir la réflexion par leur complémentarité : élus communautaires et municipaux, chambres consulaires, professionnels (producteurs, restaurateurs), associations.

Le second diagnostic (ateliers thématiques et tournée des marchés au printemps 2021) a permis de sensibiliser et d'associer les différents acteurs du territoire : communes, restauration collective, artisans, commerçants, associations, agriculteurs, pêcheurs, conchyliculteurs, habitants, pour identifier leurs pratiques, besoins et attentes.

Le PAT de Granville Terre & Mer n'est pas celui de la Communauté de communes, mais bien celui de tous les habitants et acteurs du territoire, afin de construire ensemble les solutions d'avenir pour manger mieux, plus sain, plus local et plus durable. Les objectifs sont :

- -> favoriser le partage de pratiques au sein de la restauration collective
- -> favoriser l'accès pour tous à une alimentation locale et équilibrée
- -> réduire l'impact du secteur sur l'environnement lutter contre le gaspillage alimentaire, encourager les conversions à l'agriculture biologique par exemple
- -> valoriser les producteurs locaux
- -> faciliter la mise en œuvre de circuits courts



• Déroulé et contenus de la soirée de lancement

Objectifs

- Officialiser le PAT de GTM
- Fédérer les acteurs (et plus particulièrement les producteurs locaux) et les inciter à s'approprier le PAT

- S'appuyer sur le partage d'expériences des intervenants conviés à la table ronde : Comment ont-ils mobilisé les acteurs de leur territoire, sensibilisé la population, mobilisé les producteurs ? Qu'est-ce que leur PAT a apporté à leur territoire ? Avec quels atouts, difficultés et limites ? Ont-ils des exemples d'initiatives marquantes ?

Déroulé

1 – Introduction

Stéphane Sorre, président de GTM Jérémy Durier et Sophie Julien-Farcis, conseillers communautaires de GTM en charge du PAT

2 - Présentation du plan d'actions en vidéo

3 - Table ronde associant trois territoires

→ La Communauté de communes Coutances Mer et Bocage, avec Jacky Bidot, président, et Daniel Lefranc, vice-président chargé de la Transition écologique et du Développement économique

Territoire limitrophe, comportant des similitudes avec GTM

PAT labellisé en avril 2021

25 projets, 1 chef de file et 9 porteurs de projets partenaires

→ La Communauté d'agglomération Dinan Agglo, avec Patrice Gautier, vice-président chargé de l'Agriculture et de la Mer

PAT labellisé de niveau 2 initié en 2017, porté principalement sur la restauration collective et la transmission des exploitations agricoles

→ L'association Au Tour des Terroirs du Perche (« Barnabé l'épicier »), avec Olivier Peyroles, président Exemple d'une action concrète mise en place par un acteur privé PAT lancé en 2019 par le Parc naturel régional du Perche

4 - Cocktail et dégustation de produits locaux, avec

- le domaine cidricole du Château de Chanteloup, médaille d'or au dernier Salon International de l'Agriculture pour son pommeau de Normandie

- la ferme de la Chèvre Rit (Granville)
- le GAEC de Brédeville (Coudeville-sur-Mer)
- Normandie Fraîcheur Mer (Port-en-Bessin et Granville)
- le traiteur gastronomie libanaise Aïda (Granville)

- 2 chefs de l'association Manche gastronomie du terroir : Yoann Josse, Au plaisir de la Lucerne (La Lucerne-d'Outremer) et Laurent Delchard, Restaurant du port (Granville)





